



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1^{er} juillet 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 juin 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, David Le Doussal, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (arrivé à 20h35), Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Serge Nilly

Pouvoirs :

Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant jusqu'à 20h35
Françoise Cordroc'h a donné pouvoir Alain Kerhervé
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Jean-Pierre MOING

9 - Aménagement foncier sur la commune de Lanvénegen : avis du conseil municipal

Exposé :

L'étude d'aménagement foncier, agricole et forestier de la commune de Lanvénegen (56) a été réalisée en 2011 et 2012.

Une commission communale d'aménagement foncier a été constituée.

Le Conseil Départemental du Morbihan a organisé une enquête publique en novembre et décembre 2014.

Les travaux connexes à cet aménagement seront susceptibles d'avoir des incidences sur les communes du bassin versant en aval (Querrien, Quimperlé).

Le Conseil municipal est donc sollicité pour émettre un avis, conformément aux dispositions du Code de l'Environnement (articles L 211-1, L 341-1, L 414-1).

Les enjeux éventuels pour la Ville de Quimperlé sont :

- L'hydraulique des parcelles sur l'enjeu inondations défini dans le SAGE Ellé-Isole-Laïta,
- La qualité de l'eau sur l'Ellé, ressource en eau potable de la station de pompage du SMPE.

Les éléments du dossier environnemental ont été établis par le Cabinet LBI, avec un contrat d'objectifs pour l'amélioration des conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles en respectant les aménagements bocagers et la préservation des zones humides.

La commune de Lanvénegen (1 200 habitants, 2 942 ha) présente une grande richesse d'espaces naturels, avec 317 km de haies et talus et 545 ha de zones boisées et accidentées.

- Des haies et talus seront ciblés et conservés impérativement. La suppression de linéaires sera compensée au minimum à l'identique.
- Les drainages, remblaiements, affouillements, boisements, cultures seront interdits dans les zones humides

Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable, en recommandant une concertation la plus large possible.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable à l'aménagement proposé, tout en demandant une attention particulière aux travaux dans le lit des cours d'eau, avec l'objectif de ne pas accélérer l'écoulement.

Avis favorable des Commissions « Politique de la Ville, Environnement » et « Eau et Lutte contre les inondations » du 24 juin 2015.

Le dossier technique est mis à disposition pour consultation à l'accueil des pôles technique et urbanisme.

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité (2 abstentions).



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Quernez", is written over the printed name.